

Merci d'avoir adhéré à Pianothé et bienvenue.

Welcome back s'il s'agit d'un renouvellement.

Quelques précisions sur les inscriptions pour jouer et l'organisation des programmes :

- Les demandes d'inscription pour participer à une séance se font via le site dès lors que vous y êtes inscrit et doté d'un mot de passe. Il est possible de réaliser l'inscription pour le compte d'un autre membre.
Si vous n'avez pas accès à un ordinateur et n'êtes pas en contact avec un autre adhérent susceptible de vous inscrire, n'hésitez pas à appeler Catherine (+33 6 22 11 01 99) ou Thierry (+33 6 82 86 09 46) qui vous inscriront.
- Il est possible de s'inscrire pour un ou plusieurs morceaux – dans la limite de 10 mn par pianiste. Les séances étant publiques, il est souhaitable de ménager notre auditoire, un ou une pianiste ne rejouant pas au cours de la même saison une œuvre qu'il ou elle a déjà interprétée !
- Les propositions d'inscription sont mises à jour – dans l'ordre d'inscription – au fur et à mesure sur le site, sans que cet ordre soit celui du programme final.
- Afin de permettre d'établir et de diffuser le programme, amateurs et professionnels, suffisamment en amont de la séance, les inscriptions sont possibles jusqu'à 8 jours avant la date.
- Nous efforçons de limiter à 90 mn de musique environ la partie « amateurs » du programme ce qui, avec les présentations et les pauses, représente une séance de 2h30 environ, dont une petite demi-heure de pause-thé avant la partie concertiste – afin de lui permettre de se préparer et nous laisse le temps d'échanger.
- Il peut arriver que le programme soit trop chargé – ce qui fait honneur au travail des pianistes.
Il est nécessaire dans ce cas que nous donnions la préférence à ceux qui ont peu, voire pas encore, joué au cours de la saison. N'hésitez pas à proposer par mail un report sur une autre séance de votre inscription si vous sentez venir l'embouteillage !
Sinon, il est possible que nous vous appelions pour vous proposer un tel report... et nous savons pouvoir compter sur votre compréhension et votre collaboration.

Et si – honte à nous – une séance était trop pauvre en inscriptions, ne soyez pas étonnés de recevoir un coup de fil pour vous supplier de jouer quelque chose ou quelque chose de plus !

En dehors du concert annuel pour lequel un thème est défini chaque année, pas de règles sur le choix des compositeurs ou des œuvres.

Des séances avec orientation thématique (jazz, 2 pianos, 4 mains, ...) ont été régulièrement proposées et la partie professionnelle répond alors bien sûr à cette thématique. Dans la mesure du possible, essayons de jouer le jeu mais ce n'est pas toujours facile et il ne faut pas que cela soit perçu comme une obligation.

A nos claviers, de piano pour travailler et d'ordinateur pour nous inscrire !